

# CHANTILLY MAGAZINE

LE MAGAZINE DE L'INFORMATION MUNICIPALE

#167

janvier-février 2025

WWW.VILLE-CHANTILLY.FR

CHANTILLY VILLE MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE

## **P. 4 / Culture - Patrimoine**

Le numéro 17 des Cahiers de Chantilly est sorti !

## **P. 5 / Commerces - Développement économique**

De nouvelles enseignes et des commerçants récompensés

## **P. 6 / Urbanisme - Environnement**

Point sur les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER)

## **P. 12 & 13 / Hommage**

Le prince Karim Aga Khan nous a quittés

## **P. 14 / Finances**

Le Débat d'Orientations Budgétaires 2025

**Sécurité : des femmes et des hommes  
qui veillent sur nous au quotidien**

P. 7 à 11

NOUS  
CONTACTER



■ **Accueil Mairie**  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le samedi matin de 8h30 à 12h.  
11 avenue du Maréchal Joffre  
Tél. 03 44 62 42 00

■ **Permanences du Maire**  
Madame le Maire reçoit chaque samedi matin sans rendez-vous à la mairie de 9h30 à 10h30 ou sur rendez-vous en appelant son secrétariat au 03 44 62 42 11  
Mail : maire@ville-chantilly.fr

■ **Permanences Finances**  
**Florence Woerth**  
Maire-Adjoint  
Sur rendez-vous le samedi matin.  
Mail : f.woerth@ville-chantilly.fr

■ **Permanences Urbanisme**  
**Frédéric Servelle**  
Maire-Adjoint  
Sur rendez-vous le samedi matin.  
Tél. : 03 44 62 70 50/54  
Mail : urbanisme@ville-chantilly.fr

■ **Permanences Logement**  
**Bénédicte de Cacqueray,**  
Maire-Adjoint  
Le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h30 à 11h.  
Tél. : 03 44 62 42 23  
Mail : logement@ville-chantilly.fr

■ **Services Techniques**  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
8 rue Emile Le Prat  
Tél. 03 44 62 53 80

■ **Facebook**  
[@villedechantillyofficiel](https://www.facebook.com/villedechantillyofficiel)

■ **Instagram**  
[@villedechantilly](https://www.instagram.com/villedechantilly)

■ **Site internet**  
[www.ville-chantilly.fr](http://www.ville-chantilly.fr)

**Permanences du Député**  
**Eric Woerth**  
Tél. : 03 44 55 13 13  
eric.woerth@orange.fr



**Delphine Savary**  
Conseillère municipale déléguée aux Manifestations

## Joli succès pour le Noël 2024 !

Comme chaque année, dès le mois de novembre, le programme "Noël à Chantilly" est attendu de tous et la municipalité se prépare des mois à l'avance pour offrir un florilège de festivités et d'animations à tous les Chantiliens.

Durant plus d'un mois, petits et grands ont donc pu profiter de festivités gratuites et ouvertes à tous proposées par la ville : parade illuminée accompagnée de personnages fantasmagoriques, calendrier de l'Avent et goûters dans les quartiers de la ville en présence du Père Noël, Batucada brésilienne et balades à dos d'ânes, course de Noël La Cantilienne, chorales, spectacles et ateliers pour enfants à la Médiathèque, concert gospel au Marché ; sans oublier le Carrousel et la patinoire sur la Place Omer Vallon dans un véritable décor montagnard !

Cette année encore, la ville s'est appuyée sur le Comité des fêtes qui a organisé la traditionnelle Marche aux lampions et le fabuleux Marché de Noël durant 3 jours.

De plus en plus d'enfants ont participé au concours des dessins sur le thème "Mon beau sapin" et 10 dessins ont été récompensés. Ces magnifiques dessins seront exposés l'année prochaine.

La nouveauté de cette année, l'Escape Game « Noël en folie » a su ravir tous les joueurs qui ont arpenté les rues de la ville à la recherche d'indices. . . BravO à l'équipe "Klingchampion" qui est arrivée première !

Enfin, l'arbre à souhait s'est paré de rouge grâce aux mots d'enfants et aux voeux des plus grands !

La ville remercie tous les acteurs qui, durant cette période, ont fait vivre un "Noël magique" à tous les chantiliens et visiteurs venus d'ailleurs !



Chantilly Mag : Hôtel de Ville, 11 avenue du Maréchal Joffre, 60500 Chantilly - Tél. 03 44 62 42 00 - Fax. 03 44 62 42 59  
Site : [www.ville-chantilly.fr](http://www.ville-chantilly.fr) - Facebook : [villedechantillyofficiel](https://www.facebook.com/villedechantillyofficiel) - Directeur de la publication : François Kern - Rédaction : Frédérique Tricot - Maquette magazine et photos : Service communication - Photo "Le mot du Maire" : ©CCAC - Photo de couverture : ©Joël Dubois - Tirage : 8 000 exemplaires - Imprimeur : E. Grille (papier 100% recyclé, encre végétale) - Distribution : RT Media  
Le journal municipal est consultable sur le site internet de la ville : [www.ville-chantilly.fr](http://www.ville-chantilly.fr)

¶ Dans ce premier numéro de l'année 2025, nous rendons hommage à son Altesse le prince Karim Aga Khan IV décédé le 4 février dernier. Grand mécène et amoureux de Chantilly il aura marqué notre ville. Ceux qui l'on connu se souviennent d'un homme discret d'une grande gentillesse, engagé pour Chantilly avec passion et conviction. Nous adressons nos condoléances à sa famille. ¶



## Notre priorité : la sécurité et la tranquillité des Cantiliens !

Comme chaque année nous souhaitons rendre compte de la sécurité à Chantilly.

La sécurité est, et reste une priorité des Français et des cantiliens. L'actualité nationale nous abonde chaque jour des pires actes de délinquance. Et si Chantilly reste une ville sûre nous ne sommes pas épargnés et nous vous devons la transparence. C'est dans cet état d'esprit que vous trouverez dans ces pages les chiffres pour Chantilly. Fort de ce constat et en accord avec la gendarmerie et le Procureur de la République, je souhaite particulièrement agir pour lutter contre les vols par ruse et les violences intra familiales. Ces deux délits sont particulièrement traumatisants pour les victimes.

Le vol par ruse est une forme de vol par lequel le délinquant utilise la tromperie et la manipulation pour arriver à ses fins. Il n'a pas recours à la violence physique, il trompe sa victime en prenant l'apparence de faux policiers ou faux agents de service, ou met en place des arnaques téléphoniques ou par internet.

Cette délinquance est très traumatisante pour les victimes qui sont souvent âgées et qui ont beaucoup de mal à s'en remettre émotionnellement.

Quant aux violences intra familiales, elles se caractérisent par le fait qu'elles ont lieu au sein de la famille. Violences physiques, psychologiques et même économiques, les victimes osent de plus en plus en parler et c'est une très bonne chose. Le maire peut et doit saisir le Procureur, la réponse pénale est de mieux en mieux adaptée pour venir en aide aux victimes.

A Chantilly, nous avons une Police Municipale forte de 12 agents (plus deux agents de surveillance de la voie publique). Elle joue un rôle essentiel en veillant à la sécurité et au bien-être de nos habitants.

Grâce à leur engagement quotidien, et leur professionnalisme exemplaire, ils établissent un lien de confiance avec la population, les commerçants et la gendarmerie. Leur présence rassurante dans nos rues permet des actions de prévention et de sensibilisation. Je tiens à saluer leur dévouement et leur courage.

La délinquance ne s'arrête pas aux frontières de notre ville. C'est pourquoi nous avons signé une convention avec la ville de Vineuil Saint Firmin qui permet à notre police municipale d'intervenir sur son territoire. La prochaine réunion du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), sous la houlette de la CCAC, et présidée par le procureur, traitera de ces questions essentielles pour nos habitants.

La sécurité est l'affaire de tous, chacun à son niveau peut agir. Nous avons mis en place des outils avec les commerçants, dans les écoles et entre forces de l'ordre. La vigilance et les bonnes pratiques doivent être la règle en tout lieu : fermeture des portes et fenêtres au domicile, ne pas laisser d'objets apparents dans les véhicules, signalement aux gendarmes d'individus suspects. Et surtout ne pas hésiter à composer le 17 en cas de problèmes.

En cette période d'élaboration du budget de la commune, le conseil s'est réuni pour débattre des orientations de la ville. Nous pouvons nous féliciter des nombreux investissements qui ont été réalisés depuis notre élection en 2020, pas moins de 19 millions d'euros. Cette année une pause sera nécessaire. Laissant ainsi la possibilité à la future équipe municipale que sera élue en 2026, l'opportunité de mettre en œuvre sa politique pour l'avenir de Chantilly.

Bonne lecture.

**Isabelle Wojtowicz**  
Maire de Chantilly



Caroline Godard  
Maire-Adjoint chargée de la Culture

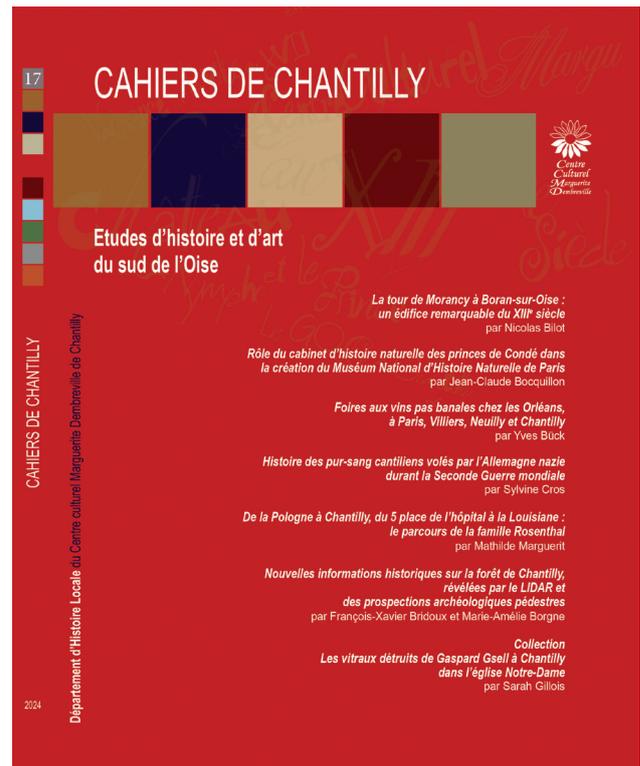
## Le numéro 17 des Cahiers de Chantilly est sorti !

Comme chaque année, le département d'histoire locale du Centre culturel Marguerite Dembreville nous propose un nouveau numéro des Cahiers de Chantilly avec, pour son 17<sup>ème</sup> numéro, 7 auteurs et 7 articles toujours très documentés, entre histoire locale et histoire nationale.

Nicolas Bilot nous présente le cadre historique de la construction de la Tour de Morancy à Boran-sur-Oise, un édifice remarquable du XIII<sup>e</sup> siècle. Il le fait en s'appuyant sur les documents d'archives et sur l'analyse du bâti. Il nous parle de l'histoire médiévale de l'Oise et il nous fait découvrir la démarche scientifique de l'archéologue du bâti qui fait parler les murs ! Nous restons dans l'archéologie avec François-Xavier Bridoux qui nous dévoile quelques secrets enfouis dans la forêt de Chantilly grâce à la technique du LIDAR. Jean-Claude Bocquillon s'intéresse au rôle du cabinet d'histoire naturelle des princes de Condé dans la création du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, et nous plonge dans les tribulations révolutionnaires d'une collection princière. Yves Buck narre, avec humour, un pan de la Révolution de 1848 et nous montre qu'elle n'a pas seulement poussé Louis-Philippe à l'exil et mis en place la Deuxième République : elle a aussi vidé les caves de la famille d'Orléans des Tuileries au château de Chantilly ! Mathilde Marguerite-Houte reconstitue le parcours de la famille Rosenthal de la Pologne à Chantilly et de Chantilly aux Etats Unis. L'histoire commence avec un champion d'échecs polonais qui s'installe à Paris puis avec son fils, vendeur de chapeaux à Chantilly. Mais c'est avant tout une histoire de femmes ; et de femmes plutôt aventureuses, qui feront souche aux États-Unis. L'article de Sylvine Cros nous introduit dans le monde des courses pendant la Seconde Guerre mondiale et plus précisément dans le système mis en place par l'Allemagne nazie durant l'Occupation pour dépouiller la France de ses meilleurs pur-sang. Et enfin, Sarah Gillois, mène l'enquête sur un trésor perdu de Chantilly : les vitraux détruits de Gaspard Gsell à l'église Notre-Dame de l'Assomption de Chantilly.

→ Retrouvez ces auteurs le samedi 29 mars à 15h à la médiathèque pour une présentation du numéro 17 des Cahiers de Chantilly.

Les Cahiers de Chantilly sont en vente au Centre culturel de Chantilly, à la librairie Entre les lignes à Chantilly et à la Maison de la presse de Lamorlaye.



### N'hésitez pas à lire ou relire les numéros des années précédentes !

Vous y découvrirez des articles sur : le Prince de Joinville et le Retour des Cendres (n°4), la vigne et le vin à Gouvieux au Moyen Age (n°5), Jacques de Manse à Chantilly (n°6), l'hôpital des «Dames Écossaises» à l'abbaye de Royaumont (n°7), Gabriele d'Annunzio et Marcel Boulenger à Chantilly (n°7), le tournant urbain de Chantilly pendant les Trente Glorieuses : l'exemple du Coq Chantant (n°10), l'aryanisation et la spoliation des biens juifs à Chantilly entre 1940 et 1944 (n°10), la seigneurie de Lamorlaye au Moyen Âge (n°11), les baignoires du duc d'Aumale (n°11), les sires de Lamorlaye du XVe au XVIIIe siècle (n°12), les poteaux forestiers des forêts de Chantilly, Ermenonville, Halatte et bois annexes (n°12), l'impératrice Sissi, ses sœurs et ses chevaux à Chantilly (n°12), Christophe Potter, le maestro des arts du feu de Chantilly, l'Hospice Condé de Chantilly au XIXe siècle (n°9), l'histoire de la Maison Jacobée (n°9), les bornes armoriées en forêt de Chantilly (n°13), l'occupation de Chantilly par les Prussiens en 1871 (n°14), le musée Condé et le Domaine de Chantilly durant la Seconde Guerre mondiale (n°15), la petite histoire de Chantilly aux États-Unis d'Amérique (n°16), un combat de boxe à Apremont en 1888 (n°16)... et bien d'autres choses encore !



**François Kern**  
Premier Adjoint au Maire

## De nouvelles enseignes et des commerçants récompensés

### LUCETTE



Nous sommes ravies de vous annoncer l'ouverture de Lucette à Chantilly, un lieu dédié à la gourmandise et au partage. Venez savourer les pâtisseries maison, une petite restauration le midi et les brunchs pleins de saveurs proposés les week-ends sur réservation. Restaurant, salon de thé, coffee shop, épicerie fine : Chez Lucette, c'est trop chouette !

**16 place Omer Vallon**  
**Lucette vous accueille du mardi au samedi de 10h à 18h et deux dimanches par mois.**  
**Tél : 06 27 80 94 81**  
**Instagram : lucette\_chantilly**

### B&L Art'Oïse

L'artisanat au service de votre toit ! Frédéric Belabre et Arnaud Longue proposent des prestations de : zinguerie, couverture, charpente, isolation, ramonage, devis gratuit.

**9 allée du Bosquet**  
**Tél : 06 69 23 65 16 / 06 89 24 33 75**  
**bl.artoise60@gmail.com**  
**www.bl-artoise.fr**

### LA PETITE CHAUMIERE



Après un long et très bon travail de rénovation, le restaurant "La Petite Chaumière" a eu le plaisir d'ouvrir ses portes mi-décembre.

Les nouveaux propriétaires espèrent vivement que les chantilliennes et chantilliens apprécierons leur cuisine Franco-Portugaise ! N'hésitez pas à privatiser le restaurant le dimanche pour vos événements !

**29 rue de Gouvieux**  
**Horaires : du lundi au samedi de 12h à 14h30 et du jeudi au samedi de 19h à 22h.**  
**Tél : 03 44 57 05 77**  
**Mail : la.petite.chaumiere.chantilly@gmail.com**

### HOTEL LE CHANTILLY

L'Hôtel est fier d'annoncer que Le Chantilly a officiellement reçu le label écologique Clef Verte.

Ce label récompense les efforts pour offrir un séjour d'exception tout en respectant l'environnement : gestion responsable de l'eau et de l'énergie, réduction des déchets, et soutien aux producteurs locaux.

Le label Clef Verte est le premier label de tourisme durable pour les hébergements touristiques et les restaurants en France, à l'international sous l'appellation Green Key. Mais avant tout le label Clef Verte n'implique pas des tarifs plus élevés.

Venez découvrir une expérience alliant confort et conscience écologique au Chantilly !!

**9 petite Place Omer Vallon - www.hotel-lechantilly.com -**  
**Tél : 03 44 21 42 84 / 06 08 31 10 65 - reservation@hotel-lechantilly.com**



### L'OLIVIER ET LES COPINES

Ces 2 commerçants de Chantilly ont été labellisés "Qualité Commerce 2024". Ce label récompense la qualité de la relation client / commerçant, l'offre de service, l'accueil physique et téléphonique, aspect extérieur et intérieur de l'établissement, communication numérique, la politique environnementale... Bravo à eux !





**Frédéric Servelle**  
Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme et de l'Environnement

## Point sur les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER)

Les ZAER constituent un dispositif de planification territoriale introduits par la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi "APER". Ces zones doivent notamment présenter un potentiel de développement de la production d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) en termes de volume, tout en préservant les zones protégées.

Les projets situés en ZAER feront l'objet d'avantages en termes de délais d'instruction et de soutiens financiers.

Pour la définition de ces zones, la Ville s'est appuyée sur les remarques et avis obtenus lors de la concertation publique et de la consultation des acteurs institutionnels de son territoire comme l'Institut de France et le GIP de l'hippodrome.

**Les principaux axes résultant de ces réflexions sont les suivants :**

### . Eolien terrestre

Aucune proposition de zone d'accélération sur le territoire communal pour les raisons suivantes :

- Parc éolien très développé sur la région des Hauts-de-France,
- Contraintes environnementales et paysagères trop importantes,
- Pas de proposition ou d'avis favorable à l'éolien ressortissant des concertations et consultations réalisés par la Ville.

### . Géothermie

Face aux contraintes pédologiques et surfaciques existantes pour le déploiement de cette énergie renouvelable, les propositions de zones d'accélération sont les suivantes :

- Au niveau du quartier des Bourgognes,
- La pelouse de l'hippodrome,
- Le lycée de la Forêt et le lycée Jean Rostand.

### . Bois énergie

Proposition d'une zone d'accélération permettant le renforcement de la chaufferie bois existante au niveau du Lycée de la Forêt et du lycée Jean Rostand.

### . Solaire thermique et/ou photovoltaïque

Les zones d'accélération proposées comprendront :

- Des toitures plates et/ou non visibles depuis l'espace public présentant un certain potentiel,
- Une zone non boisée et non exploitée,
- Des zones de stationnement situées en dehors des zones de protection au titre du patrimoine architectural historique.

### . Hydroélectrique

Les principales ZAER pour cette énergie sont identifiées le long des canaux (Canal Saint-Jean, le Grand Canal).

### . Méthanisation

Au regard des contraintes et des impacts attachés à l'installation d'une unité de méthanisation sur l'environnement proche, aucune zone d'accélération n'a été identifiée sur le territoire communal pour cette énergie renouvelable.

La cartographie des ZAER est réalisée en coopération avec le PNR Oise Pays-de-France et sera arrêtée par une délibération en Conseil Municipal.

Les zones d'accélération ne seront pas exclusives. Des projets d'installation d'énergies renouvelables répondant à la législation en vigueur (codes, réglementation d'urbanisme...) pourront être autorisés en dehors de ces zones.

A l'inverse, les zones d'exclusions seront des espaces sur lesquels l'implantation de projets d'énergies renouvelables ne sera pas autorisée. Celles-ci seront identifiées par la Ville une fois les cartographies des ZAER validées par le Comité Régional de l'Energie.



### Enquête publique sur la Modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté en date du 17 janvier 2025, le Maire de Chantilly a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme. A cet effet, Monsieur Philippe LEGLEYE, ingénieur en BTP en retraite, a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur titulaire et Monsieur Patrick DAVID, ingénieur en retraite, a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur suppléant par Madame la présidente du tribunal administratif d'Amiens.

[L'enquête se déroulera en Mairie pour une durée de 31 jours consécutifs, du 24 février 2025 à 14h au 26 mars 2025 à 17h aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.](#)

Pendant l'enquête, le public pourra prendre connaissance des dispositions du projet de modification du PLU sur support papier ou informatique en mairie, ainsi que sur le site internet, <https://www.ville-chantilly.fr> ; il pourra également consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en Mairie ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur en mairie. Il sera également possible de faire parvenir ses observations pendant la durée de l'enquête publique par courrier électronique, à l'adresse suivante : [modificationPLUchantilly@ville-chantilly.fr](mailto:modificationPLUchantilly@ville-chantilly.fr).

[Le commissaire-enquêteur recevra le public en mairie le lundi 24 février 2025 de 14h à 17h, le samedi 8 mars 2025 de 9h à 12h et le mercredi 26 mars 2025 de 14h à 17h.](#)

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en Mairie pendant un an.



**François Kern**  
Premier Adjoint au Maire

## Sécurité : des femmes et des hommes qui veillent sur nous au quotidien



Chacun de nous aspire à vivre dans une ville où la sécurité et la tranquillité sont gages d'un environnement de qualité. C'est pour cela que l'équipe municipale met en place depuis de nombreuses années des actions dont l'efficacité n'est plus à démontrer et qui sont pérennisées comme le système de vidéoprotection, les dispositifs "Commerçants vigilants" ou "Participation citoyenne", l'Opération Tranquillité Vacances, les réunions de prévention pour les seniors face aux vols par ruse...

Même si la délinquance à Chantilly peut être qualifiée de modeste, voire faible et se trouve souvent inférieure en comparaison avec les communes de même taille, certaines incivilités et atteintes à la tranquillité peuvent accentuer le sentiment d'insécurité.

Aussi, nous faisons du renforcement de la sécurité et de la tranquillité des Chantilliens, l'une de nos priorités. Cette politique repose sur un partenariat étroit entre la gendarmerie de Chantilly et la police municipale. Nous poursuivons également le déploiement des caméras de vidéoprotection qui sont, une fois installées, reliées au Centre de Supervision Départemental.

Tous ces éléments permettent de confirmer que la sécurité à Chantilly est maîtrisée.

### ► La Police municipale de Chantilly

La Police municipale de Chantilly est composée de 12 agents de police et de 2 agents de surveillance de la voie publique (ASVP). Elle a pour mission d'assurer la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique. Les policiers municipaux effectuent une police de proximité, tant auprès des habitants dans les quartiers de la ville qu'auprès de commerçants ou à proximité des établissements scolaires. Les policiers municipaux effectuent de l'ilotage ; ils connaissent particulièrement les gardiens d'immeubles et les représentants locaux des bailleurs sociaux. La police municipale est organisée en 3 brigades, matin, après-midi et nuit. Elle fonctionne du lundi au samedi et certains dimanches de l'année. 3 véhicules et des VTT permettent aux policiers municipaux de réaliser leurs interventions. En 2023, la PM a été dotée d'un pistolet à impulsions électriques (PIE), arme non létale, alternative efficace pour neutraliser un individu dangereux tout en restant à distance. Les policiers municipaux sont armés et disposent d'équipements de défense et de protection. **En 2024, ils ont été équipés de caméras piétons.**



Quelques chiffres de la Police municipale en 2024

• 700 main-courantes • 34 pour accidents (corporel ou matériel) • 27 pour salubrité • 142 pour assistance à personne ou atteinte à intégrité • 832 pour police route (respect des règles de conduite, contrôle des poids lourds...) • 1817 interventions au code de la route • 107 fourrières • 74 pour vols et tentatives (véhicules, cambriolages...) • 14 animaux errants • 35 interpellations • 91 réquisitions • 6164 actions de sécurisation • 169 interventions pour tranquillité publique (nuisances sonores, tapage, trouble de voisinage, aboiement de chien...).

La Police municipale a effectué en 2024, 12 600 patrouilles à Chantilly et 779 à Vineuil Saint-Firmin dans le cadre d'une politique de mutualisation et de coopération intercommunale.

▶ **La compagnie de gendarmerie départementale de Chantilly**

Elle est compétente sur un secteur de 37 communes (367 km2) dans lequel vivent 99 507 habitants. Ses effectifs comprennent 165 militaires et 45 réservistes : un groupe de commandement (3 officiers et 4 sous-officiers) et 4 brigades territoriales : Chantilly, Orry-la-ville, Saint Leu d'Esserent, et Chambly. Celles de Chantilly (42 militaires) et d'Orry-la-ville sont dédiées au territoire de l'Aire Chantillienne :

- une Brigade de Recherches (BR), à l'effectif de 10 enquêteurs, qui a des missions de police judiciaire,
- un peloton de surveillance et d'intervention (PSIG) dont l'effectif est de 19 militaires professionnels. Cette unité, qui travaille principalement la nuit, assure une surveillance continue du territoire et est entraînée notamment pour les flagrants délits.
- Un poste permanent à cheval, à l'effectif de 8 cavaliers, assure la surveillance des massifs forestiers de Chantilly et Senlis.



- Une brigade motorisée composée de 12 motocyclistes est spécialisée dans la prévention et la lutte contre l'insécurité routière.

**Evolution des chiffres de la délinquance**

	2022	2023	2024
Faits constatés	701	1040	951
Faits constatés (sans les vols de chèques)	663	836	879
AVIP (Atteintes volontaires à l'intégrité physique)	105	151	146
Cambriolages	65	61	58
Vols de voitures	22	33	27
Vols sans violences (dont cambriolages, vols voitures et roulotte)	218	366	382
Vols à la roulotte	40	88	128
Usages des stupéfiants	40	57	99

En 2024, la gendarmerie nationale a assuré 930 interventions sur le territoire de la commune. Il s'agit d'une hausse qui s'explique principalement par des appels plus fréquents pour des nuisances sonores et des altercations.

Sur le plan de la délinquance, la gendarmerie a constaté 951 crimes et délits en 2024 contre 1040 en 2023, soit une baisse importante. La plupart des indicateurs sont ainsi stables voire en baisses en

2024 comme les atteintes volontaires à l'intégrité physique, les cambriolages ainsi que les vols de voitures. Nous constatons une augmentation importante des vols à la roulotte ainsi que des stupéfiants (usage et trafic) en raison de contrôles de plus en plus fréquents sur directives des autorités judiciaires et administratives.

En matière de prévention, les gendarmes ont multiplié les actions, notamment au sein des établissements scolaires. Ainsi le lycée de

Chantilly et le collège des Bourgognes ont accueilli à plusieurs reprises des actions de prévention au harcèlement scolaire et aux escroqueries.

Enfin, sur le plan de la sécurité routière, la brigade de Chantilly a constaté plus de 1 037 infractions routières en 2024 (contre 869 en 2023). Le nombre d'accidents corporels constatés est en baisse passant de 10 accidents en 2023 à 3 accidents en 2024. En revanche, les gendarmes observent une augmentation en ce début d'année 2025 : prudence sur la route !

Conseils de prévention :

- Vols liés à l'automobile (vols de véhicules, vols à la roulotte) : afin d'éviter d'attirer la convoitise des voleurs, il est recommandé de ne rien laisser dans votre véhicule lorsque vous le stationnez sur la voie publique. Si vous n'avez pas le choix, il est préférable de dissimuler au maximum vos effets personnels. Enfin, la gendarmerie vous recommande d'utiliser des antivols physiques de type canne

ou barre de volant. Ces derniers sont efficaces pour prévenir le vol de votre voiture ;

- Certains réflexes simples peuvent permettre de vous prémunir contre les escroqueries en ligne : sachez que votre banque et plus généralement tous les services auxquels vous pouvez faire appel ne vous demanderont jamais vos identifiants ou vos mots de passe. En cas de doute sur la qualité de votre interlocuteur, n'hésitez pas à raccrocher et à rappeler votre conseiller bancaire comme vous le faites habituellement.

Votre unité de référence est la brigade de gendarmerie de Chantilly située 2, avenue Jacques Bara. Elle est joignable au 03 44 57 33 17.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des conseils de prévention sur le site internet ou l'application Ma Sécurité.

En cas d'urgence, composez le 17.

### La brigade Territoriale Mobile de la Vallée de l'Oise (BTMVO)

Créée à l'été 2024, la BTMVO assure des missions de police administrative et judiciaire sur l'ensemble des réseaux de communication de l'Oise.

Elle assure la sécurité des flux de personnes et de biens sur ces derniers et lutte contre tous les types de délinquance les empruntant.

Pour ce faire, les 10 militaires armant la BTMVO sont spécifiquement formés à la lutte contre les trafics de stupéfiants, le travail illégal, l'immigration irrégulière, les fraudes, les atteintes à l'environnement, etc.

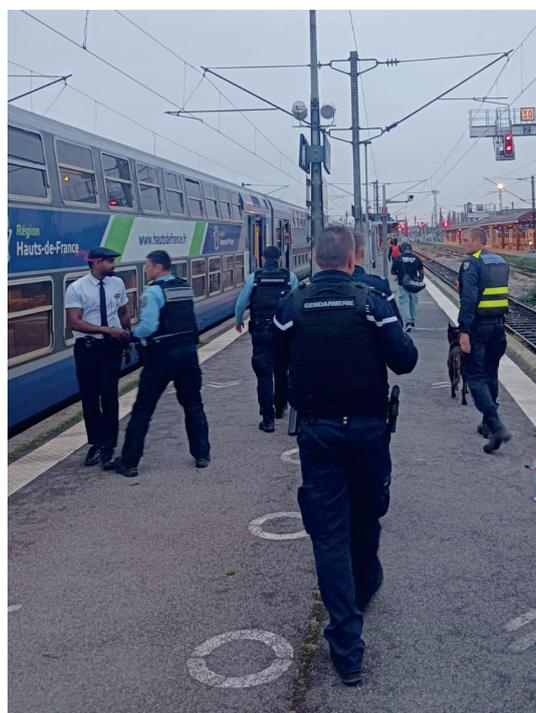
En outre, ils travaillent de concert avec différents partenaires (inspection du travail, DREAL, DDPP, URSSAF, DETTS, Douanes, etc.) dans une recherche d'efficacité et de rapidité dans le traitement des infractions.

Localement, son action se caractérise par des contrôles coordonnés sur des points stratégiques, notamment aux abords et dans les gares cantiliennes, ainsi qu'à bord des nombreux trains desservant le département.

Dans un souci d'efficacité et de montée en puissance, nombre de services sont réalisés en lien avec d'autres unités de l'escadron départementale de sécurité routière ou du groupement de gendarmerie de l'Oise et notamment de la compagnie de Chantilly. Malgré tout, grâce à un champ de compétence élargi et une implantation géographique stratégique, la BTMVO est en mesure de traiter une délinquance multi-sectorielle et interdépartementale.

Implantée avenue de Verdun, la BTMVO, unité de gendarmerie, œuvre au quotidien pour la sécurité des flux et des personnes, et le respect des lois. Plus précisément, l'unité est actuellement constituée d'un Major Officier de police judiciaire qui dirige la Brigade, d'un Adjudant-Chef Officier de police judiciaire (Adjoint), d'une Maréchal des logis Cheffe Officier de police judiciaire, de quatre gendarmes agents de police judiciaire et de deux gendarmes adjoints volontaires, agents de police judiciaires adjoints dont un brigadier et un brigadier chef. Un adjudant devrait gagner les rangs de l'unité sous peu.

Deux photographies ci-jointes illustrent notre engagement sur la sécurité et le contrôle des mobilités.



## Rencontre avec le Lieutenant Colonel Nicolas GOURC

Avant de débiter, je profite de l'occasion que vous m'offrez pour remercier la ville, son équipe municipale et ses habitants pour la qualité de l'accueil que chacun m'a réservé. Cela témoigne d'un attachement à la Gendarmerie et à son action, et j'y suis particulièrement sensible.

J'ai pris la tête de la compagnie de Chantilly le 1er septembre dernier, après un été marqué par un engagement soutenu pour la sécurisation des Jeux olympiques et paralympiques. Originaire de la région toulousaine, c'est avec plaisir que j'ai découvert la richesse et la diversité de l'aire cantilienne, son histoire et son dynamisme.

Rejoindre Chantilly était un choix, et je suis ravi de pouvoir servir ce territoire et sa population aux côtés des 165 gendarmes dans 8 unités qui oeuvrent avec engagement et abnégation pour assurer un service public de sécurité de qualité, fiable et performant. Je retrouve ici un poste de commandement territorial après plusieurs années passées au ministère des Armées à travailler sur des sujets internationaux. Cette reconexion avec le terrain me permet de construire, avec tous nos partenaires, le dernier kilomètre de la politique de sécurité du quotidien.

La compagnie de Chantilly couvre 37 communes, où résident plus de 95 000 habitants. C'est un territoire de vie et d'activités, où chaque rive de l'Oise présente ses spécificités. L'activité économique, touristique et culturelle est portée par de grands sites remarquables, et la Gendarmerie accompagne – à la place qui est la sienne – le développement et les initiatives de tous les acteurs. Au carrefour des influences picardes et franciliennes, c'est aussi un territoire de flux où plusieurs milliers de personnes transitent chaque jour, en voiture ou en transport en commun. La sécurité des mobilités y est une problématique importante.

Ma feuille de route s'inscrit dans le cadre du plan d'action départemental de restauration de la sécurité du quotidien, en cours de finalisation et que le préfet de l'Oise, Jean-Marie Caillaud, présentera prochainement. L'objectif est simple : répondre aux besoins de sécurité exprimés par la population et lutter de façon résolue contre les phénomènes de délinquances et les trafics qui déstructurent le vivre ensemble. Il s'agit de protéger, pour la population et par le gendarme.

Ma priorité est évidemment la lutte contre les violences touchant les personnes, et notamment contre les violences intra-familiales. La réponse face à ces agissements doit être particulièrement ferme, et la qualité de notre prise en charge des victimes doit être exemplaire. Nous y travaillons, avec le procureur de la République de Senlis, avec la maison de santé des femmes récemment inaugurée au groupe hospitalier public du Sud de l'Oise, avec les centres communaux d'action sociale, avec le Conseil départemental et avec toutes les associations.

La lutte contre les narcotrafics est un autre axe d'effort, partout et contre tous les types de produits stupéfiants. Cette action est indispensable, car aucun territoire n'est épargné. Il nous faut lutter contre chaque maillon de la chaîne du trafic, du consommateur au chef de réseau en passant par les revendeurs et les facilitateurs.

Nous sommes mobilisés, enfin, contre les vols liés aux véhicules et les cambriolages. La vidéoprotection déployée par les communes est ici un outil efficace, tout comme l'appel au "17" pour signaler tout mouvement suspect. Les opérations de contrôle régulièrement organisées en coopération avec les polices municipales contribuent aussi à lutter efficacement contre ces phénomènes.

Force armée de la défense territoriale, la Gendarmerie et vos gendarmes répondent présents pour votre sécurité. Je suis particulièrement fier et honoré de pouvoir guider leur action au quotidien, et les Cantiliennes et les Cantiliens peuvent, en confiance, compter sur nous pour faire face aux événements et aux crises.



## Le Centre de secours

Le Centre de secours a réalisé 3000 interventions en 2024 (contre 2816 interventions en 2023 soit 7% de plus) dont 2484 SUAP, Secours d'Urgences Aux Personnes.

En 2024 sur les 3000 interventions, 1005 ont été effectuées à Chantilly, soit 30% de son activité. 706 à Gouvieux, 756 à Lamorlaye, 247 à Coye-la-forêt et 121 à Vineuil-Saint-Firmin.

Le Centre de secours s'est rendu en 2024 en moyenne en 12 minutes sur les lieux d'intervention.

Les 3000 interventions représentent 13 170 heures sur le terrain réparties de la façon suivante : Secours d'Urgences Aux Personnes 83%, incendies 4%, accidents de voie publique 5%, opérations diverses 8%.

Le Centre de Secours est composé de 70 sapeurs-pompiers volontaires, 18 sapeurs-pompiers professionnels dont le binôme de commandement, mais aussi d'une section de 19 jeunes sapeurs-pompiers âgés de 13 à 16 ans qui constituent un vivier de futurs sapeurs-pompiers volontaires. L'ensemble des agents actifs compte 19 sapeurs-pompiers féminins.

Chaque jour, toute l'année, 8 à 11 sapeurs-pompiers sont de garde au centre de secours 24h/24h.



L'armement opérationnel du centre comporte 2 véhicules de secours d'assistance aux victimes (USAV), 1 véhicule de secours routiers pour les accidents de la circulation, 1 fourgon pompe tonne pour les incendies en milieu urbain, 1 échelle aérienne de 33m, 1 camion-citerne feux de forêts pour les feux d'espace naturel et cultivé, 1 véhicule tout terrain, 2 véhicules pour les interventions diverses, 1 véhicule de secours d'urgence avec la planche à masser, 1 cellule transport avec lots d'extraction et protection des œuvres, 1 véhicule de transport des personnels, 1 embarcation. Le Centre de Secours de Chantilly-Lamorlaye intervient dans les communes de Chantilly, Lamorlaye, Gouvieux, Coye-la-forêt et Vineuil-Saint-Firmin, soit un secteur de plus de 34 000 habitants.

### Pour la première fois à Chantilly : le challenge national Secours Routiers et Secours et Soins d'Urgence aux personnes

Le challenge national Secours Routiers et Secours et Soins d'Urgence aux personnes a réuni plus de 350 participants sapeurs-pompiers venus de toute la France. Du 11 au 13 Septembre 2024, les 34 équipes ont partagé, échangé et concouru sur la prise en charge de victime accidentée de la route, victime d'accident de chasse ou du monde de l'équitation. Une centaine de bénévoles du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Oise était présente pour organiser cet événement sous la présidence du Directeur Départemental, le Contrôleur Général Luc CORACK et du président de l'union départementale, le Lieutenant-Colonel Jean-Luc DESIRA.

5 équipes, dont une de l'Oise, ont été sélectionnées lors de cette manche sur le territoire Cantillien, afin de pourvoir prendre part aux mondiaux aux Acores.



### Opération Tranquillité Vacances

L'OTV est un service gratuit destiné aux cantiliens qui souhaitent faire surveiller leur habitation durant les vacances. L'opération se déroule durant toutes les vacances. Durant cette période, la police municipale et la gendarmerie assurent une surveillance jour et nuit. Ils sont susceptibles d'appréhender toute personne qui n'a pas été signalée par le propriétaire comme devant se rendre chez lui pendant son absence. A chacune de leur ronde, la patrouille glisse dans la boîte aux lettres un avis de passage. Le principe et le fonctionnement de cette opération sont maintenant bien rodés.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de se rendre à la Police municipale ou à la Gendarmerie et de remplir le formulaire dédié à cette opération.

Il est important de rappeler que cette surveillance ne doit pas dispenser des mesures habituelles de sécurité : faire ouvrir de temps en temps les volets de la maison, vider la boîte aux lettres, ou encore ne pas communiquer son absence sur le répondeur téléphonique.

Police Municipale, 23 avenue du Maréchal Joffre, tél : 03 44 58 15 91  
Gendarmerie, 2 avenue Jacques Bara, tél : 03 44 57 33 17



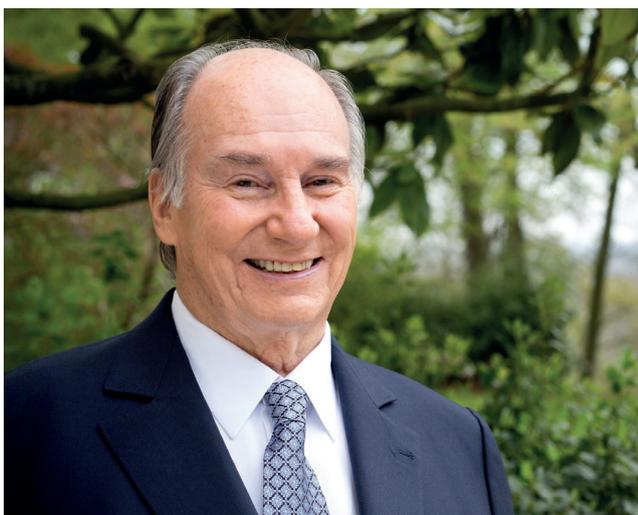
Patrouille pour l'OTV rue des Jardins



Isabelle Wojtowicz  
Maire de Chantilly

## Le prince Karim Aga Khan nous a quittés

Dans Chantilly le mercredi 5 février la nouvelle s'est emparée de beaucoup d'esprits et de cœurs. "L'Aga Khan vient de mourir". La tristesse et l'émotion de tout un chacun se sont exprimées, comme si la Cité des Princes était orpheline de Son Altesse, un homme discret dont beaucoup savent combien il a aimé notre ville, et à quel point il s'y est engagé avec passion, conviction et détermination.



L'histoire partagée du prince Karim Aga Khan et de Chantilly s'écrit d'abord dans le monde des courses. Devenu propriétaire de chevaux à 23 ans en 1960, il reprend l'héritage familial pour le développer et le promouvoir, faisant gagner la casaque verte et rouge sur les hippodromes du monde entier.

Yves Saint-Martin, le célèbre jockey se souvient d'un homme élégant, courtois, souriant et discret. "Il me faisait confiance", une expression que reprend à son compte l'entraîneur Alain de Royer-Dupré, qui a travaillé pour lui pendant 40 ans. "Il venait voir ses bons chevaux travailler aux courses et à l'entraînement le matin alors qu'il était très occupé" se rappelle-t-il. Le jockey Christophe Soumillon lui rend aussi hommage : "Son amour des chevaux, son exigence et sa bienveillance ont marqué ma carrière".

Au fil des années, l'Aga Khan avait constitué un pool de huit haras en France et en Irlande, assurant la pérennité de nombreuses lignées prestigieuses.

Nul doute que c'est sa passion pour l'élevage des pur-sang et pour les courses qui motivera son engagement en 1994 pour sauver, aux côtés d'Eric Woerth, l'hippodrome de Chantilly, alors menacé de fermeture. Son soutien constant a été décisif pour permettre d'abord sa survie, puis son développement et l'aménagement de ses pistes et de ses tribunes. Son implication et la mobilisation des moyens financiers de sa Fondation ont permis d'en faire un pôle incontournable du monde hippique.

Le prince Aga Khan était aussi un homme d'entreprise.

A travers l'Aga Khan Development Network (AKDN) basée à Gouvieux il investit près d'un milliard de dollars par an dans des activités non lucratives ou des entreprises des secteurs de l'industrie, de l'agriculture, de la santé, de la culture, du tourisme, de l'aviation et de la microfinance. Au Kenya, en Tanzanie, en Côte d'Ivoire, en Inde, en Afghanistan, à Madagascar, en Egypte, au Canada, les agences de l'Aga Khan ont investi pour fournir aux populations locales des biens et des services essentiels au développement. Tous les profits en sont reversés à des secteurs humanitaires.

Chantilly a bénéficié de cet esprit d'entreprise de Karim Aga Khan. Lorsque les projets économiques peinaient à trouver une place dans l'environnement exceptionnel de la Porte Saint Denis et à proximité immédiate du Château, le Prince Karim a choisi d'y investir dans l'hôtellerie d'excellence. Souhaitant allier le développement économique de la ville à la valorisation de son patrimoine architectural, il finance alors le projet de l'Auberge du Jeu de Paume pour en faire, en 2012, le seul hôtel 5 étoiles de la ville et y implanter deux restaurants dont l'un sera très rapidement étoilé. Lorsqu'il réside à Aiglemont, il y vient très simplement prendre un petit déjeuner, ou recevoir discrètement quelques amis. Puis, dix ans plus tard, une fois l'entreprise solidement installée, il se retire du capital et laisse le projet vivre sa vie. Plus de cent emplois permanents, une attractivité renforcée, une image prestigieuse, une offre exceptionnelle pour le tourisme chantilien, c'est aussi cela, l'histoire partagée du Prince Aga Khan et de Chantilly.

Mais comment ne pas mentionner surtout l'investissement essentiel qu'il aura réalisé dans la restauration du Château et du Domaine de Chantilly ? En 2005, l'Institut de France, propriétaire du domaine, en avait délégué la gestion pour vingt ans à la Fondation pour la Sauvegarde et le Développement du domaine de Chantilly, qu'a lui-même lancée l'Aga Khan. "L'Aga Khan a été d'une générosité et d'une vision exceptionnelle, indique Mathieu Deldicque, conservateur du patrimoine au musée Condé. Malgré la stature internationale, toutes ses responsabilités, que ce soit religieuses, diplomatiques, sociales et économiques, il nourrissait une véritable passion pour le domaine de Chantilly. ... Il a permis une restauration fondamentale d'une partie du domaine. Il a sauvé littéralement, grâce à ces grandes restaurations, le château, le parc et les grandes écuries. Il en a aussi professionnalisé la gestion".

De 2005 à 2020, grâce à son mécénat de 70 millions d'euros et aux financements publics mobilisés en contrepartie de ses efforts, un ambitieux programme de restauration a été mis en œuvre concernant notamment l'hippodrome, les parterres d'André Le Notre, les Grands Appartements, la salle du Jeu de Paume et la Maison de Sylvie. La Fondation a permis la reprise et la recréation du musée du Cheval de Chantilly, créé par Yves Bienaimé, et la restauration des toitures des deux nefs des Grandes Ecuries, ou encore la création d'événements exceptionnels comme Arts & Élégance de Richard Mille.

Il y avait sans doute bien des raisons à la passion du Prince Karim pour le Domaine de Chantilly. Mais comment ne pas y voir aussi une forme de filiation avec le duc d'Aumale ? Tous deux partageaient le même esprit d'entreprise, le même amour de l'art et la même bienveillance active pour les plus pauvres. Tous deux n'ont-ils pas été membres de l'Académie des Beaux-Arts ? Alors, que le premier a constitué et légué le Domaine, et que le second a très fortement contribué à sa restauration, n'est-ce pas le signe qu'ils partageaient aussi la même vision que le patrimoine artistique, architectural ou naturel doit être protégé et restauré pour qu'il soit accessible au plus grand nombre et se transmette de génération en génération ?

A Chantilly, de manière plus anecdotique, le Duc d'Aumale et le Prince Karim Aga Khan ont un autre point commun caché au cœur du Bois Bourillon. C'est là que le premier fit construire un nouveau Jeu d'arc en 1876, et que le second apporta un concours décisif à sa restauration en 2001.

Sans cette passion et cette histoire partagées, Chantilly ne serait pas tout à fait la même. La gratitude de la ville s'est exprimée notamment en 2023 lorsqu'elle a décidé de donner le nom de "Route de Son Altesse l'Aga Khan" à la voie d'entrée majestueuse qui ouvre sur la perspective du Château. A cette occasion son frère le Prince Aymn soulignait : "Chantilly a toujours été et sera toujours un lieu cher à notre famille. En 2005, lorsque mon frère a entrepris la collaboration avec l'Institut de France, il s'agissait de s'appuyer sur l'expérience développée par le Trust Aga Khan pour la Culture afin de restaurer la majesté et la grandeur de tout le domaine de Chantilly. En choisissant de présenter ce patrimoine au monde, non comme un brillant témoignage du passé mais comme un phare pour demain, il cherchait à transformer les atouts de l'histoire en tremplins économiques pour les générations futures et rappeler aussi que ce que nous partageons est plus grand, plus essentiel, que nos différences. ...".

#### SON ALTESSE L'AGA KHAN, 49<sup>ème</sup> imam des ismailis

En 1957, et à seulement 20 ans, le Prince Karim Aga Khan avait succédé à son grand-père en tant qu'imam des musulmans chiites ismailis. Les "ismaéliens" forment une communauté internationale multiethnique, dont les membres représentent de nombreuses cultures, langues et nationalités et vivent en Asie centrale, au Moyen-Orient, en Asie du Sud, en Afrique subsaharienne, en Europe et en Amérique du Nord. Ils veulent être une incarnation du pluralisme du monde musulman dans sa globalité.

Le Prince Karim Aga Khan était le chef de cette branche minoritaire du chiisme qui regroupe de 12 à 15 millions de fidèles, tenant un rôle spirituel et d'interprète de la foi. Dès son accession à cette responsabilité suprême, il s'est fortement engagé pour l'amélioration de la qualité de vie des populations les plus vulnérables. Il insistait sur la portée spirituelle de l'islam, religion qui enseigne la compassion, la tolérance et respecte la dignité humaine.

# CARNET



## ■ Naissances

Hafsa BENNAÏ	16 déc.
Houleye TOURE	16 déc.
Leonidas KONTILI LEPLAT	17 déc.
Sofia ABOURICHA	25 déc.
Daria AYEMPEROUMAL ROJAS	30 déc.
Suzan ALBAYRAK	4 jan.
Gabriel MILSTEIN CHAVEZ	10 jan.
Emma ROLLAND	16 jan.

## ■ Mariages

Florian GREPPAT et Gaëlle BUSTEAU	25 jan.
-----------------------------------	---------

## ■ Décès

Jeannine LE MAITRE veuve MARTIN (96 ans)	4 déc.
Blanche TRIBOUT veuve SANNIER (92 ans)	4 déc.
Gérard LEBON (69 ans)	7 déc.
Josette TUTIN épouse SEYMAND (91 ans)	11 déc.
Jean-Michel PROUST (89 ans)	11 déc.
Raymonde DEVYNCK veuve de HARO SALA (91 ans)	12 déc.
Natalina GROSSI épouse FIORE (76 ans)	14 déc.
Christiane PERNIER veuve CABARET (95 ans)	14 déc.
Jean BOUJU (79 ans)	15 déc.
Jocelyne CARRÉ épouse WEISS (85 ans)	17 déc.
Jean BLERON (88 ans)	21 déc.
Françoise BASSINOT (93 ans)	23 déc.
Simone LELONG veuve BAZARD (95 ans)	24 déc.
Micheline FAUCON veuve HOYNANT (93 ans)	24 déc.
Nicole FRIARD veuve CANÉVET (90 ans)	27 déc.
Bernadette BURLOT épouse BRUNSON (93 ans)	28 déc.
Roger BONTEMPS (94 ans)	28 déc.
Denise MARIAGE veuve MENGEARD (92 ans)	29 déc.
Martine LEVY (76 ans)	30 déc.
Robert GERMA (81 ans)	30 déc.
Maria DE OLIVEIRA NEVES veuve FARIA MOREIRA DA COSTA (82 ans)	3 jan.
Jeannine DELOISON (95 ans)	3 jan.
Alexandre LYON (53 ans)	4 jan.
Sarah VIDAL (75 ans)	13 jan.
Jean-Pierre BOULLETT (87 ans)	15 jan.
André ROUGET (84 ans)	17 jan.
Léon DEPARIS (88 ans)	23 jan.
René MENIER (94 ans)	24 jan.
Marie CAMPHIN veuve HALBART (96 ans)	29 jan.
Emilienne DENEUVILLE (85 ans)	29 jan.
Raymond NESTI (102 ans)	31 jan.



**Florence Woerth**  
Maire-Adjointe chargée des Finances  
Vice-présidente de la CCAC chargée des Transports, du Tourisme et de l'attractivité territoriale

## Le Débat d'Orientations Budgétaires 2025

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) constitue la première étape du cycle budgétaire. Il permet d'informer les membres de l'assemblée délibérante sur la situation économique et financière de la collectivité, afin qu'ils puissent exercer de façon effective leur pouvoir de décision à l'occasion du vote du Budget Primitif. Le débat d'orientation budgétaire est encadré par la loi à l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il est obligatoire pour les collectivités de 3 500 habitants et plus.

### Des choix à faire, posés lors du débat d'orientations budgétaires, en vue de l'élaboration du budget 2025 de la ville.

En 2024, les dépenses de fonctionnement de la ville continuent de progresser à un rythme plus rapide que les recettes +3,08% contre 0,06% en dépit d'une revalorisation des bases fiscales de 3,9% mais avec des dépenses d'énergie encore élevées et des frais exceptionnels importants : passage de la flamme, location de bâtiments modulaires, etc. Les ressources humaines restent un enjeu majeur du budget avec 54% du budget pour 176 ETP (Équivalents Temps Plein).

En conséquence, le taux d'épargne brute pour l'année 2024 s'inscrit en baisse à 13,87%. De même, l'épargne nette, s'établit à 1,25M€. Cette diminution indique une pression accrue sur les finances municipales et la nécessité de réévaluer les priorités budgétaires en fonctionnement et en investissement.

Le résultat de fonctionnement 2024 s'élève à 2,134M€, le déficit d'investissement à -2,1M€ et les restes à réaliser à +1,146M€.

En ajoutant le résultat antérieur, le besoin de financement de 0,9M€ est largement couvert. L'encours de la dette à fin décembre est de 9,338M€ en tenant compte du prêt contracté fin décembre de 2,8M€.

Dans les investissements à reporter sur 2025 les plus importants sont l'achat d'un bâtiment derrière la gare, trois padels, la fin de la rénovation des vestiaires du stade, la maîtrise d'œuvre du parvis de la gare et différents travaux : escalier, réhabilitation souterrain...

### Les éléments de prospective qui feront l'objet de décisions budgétaires :

Le programme d'investissement pluriannuel tel qu'il a été posé depuis 2020 s'élève pour 2025 à 6,3M€ et pour 2026 les premières estimations des investissements seront de 5M€ soit plus de 11M€ en deux ans. Rappelons que la ville a largement investi en 5 ans de 2020 à 2024, près de 19M€. Leur financement se fait par la capacité d'autofinancement de la ville autour de 41%, les subventions autour de 22%, l'emprunt à 15% et le solde par la vente

d'immobilisations.

En 2024, la capacité d'autofinancement de la ville se dégrade en dépit de la maîtrise des charges et surtout du fait d'une faible évolution des recettes. Si aucune correction n'est faite, les ratios financiers de la ville vont continuer à se dégrader. La contraction des subventions en période de restrictions budgétaires généralisée pèsera lourdement sur nos finances dans les trois années à venir.

### Deux possibilités s'offrent à la ville pour son budget 2025 :

- réduire les investissements sur trois ans de 3,5M€ à 7,5M€ pour maintenir de bons ratios financiers et un fonds de roulement de 1,4M€.
- emprunter sur les trois prochains exercices 2,8M€ + 3,6M€ = 6,4 M€ avec un encours de dette de 13M€ et des frais financiers de près de 200 000 € par an laissant peu de marge de manœuvre au-delà de 2026.

### Le débat sera tranché dans les prochaines semaines pour le vote du budget le 12 mars.



Escalier avenue du Général Leclerc



Bâtiment rue Victor Hugo derrière la gare



Projet de terrain de Padel

### Un engagement : le maire au cœur de la sécurité de sa commune

En première ligne, à portée "de baffes" le maire élu de proximité, il est le premier interlocuteur face aux incivilités et aux questions de sécurité.

Des Cantiliens lui écrivent, viennent à sa permanence, l'accostent dans la rue. Leurs questions sont multiples.

Les questions de toutes natures, touchent les conflits de voisinage, les violences intrafamiliales, les agressions sur la voie publique, les parents qui appellent "au secours". Les demandes sont sécuritaires, éducatives et sociales. Le maire n'a pas toujours de solutions. Le maire saisit les services spécialisés en cas d'urgence et de danger. Il effectue un signalement auprès du procureur de la République. Pour les mineurs le maire effectue des rappels à la loi en présence des parents.

Il reçoit aussi des doléances relatives aux nuisances environnementales. La circulation des poids lourds génère des nuisances sonores, une usure prématurée de la chaussée, des conséquences sur la sécurité et la pollution ; ce sont aussi les dépôts sauvages.

La ville de Chantilly, son hippodrome et son château sont le "théâtre" de manifestations sportives et culturelles d'ampleur nationale, voire internationale et c'est une chance. Cela nécessite pour le maire de prendre en compte tous les aspects inhérents à ces événements. En 2024 le passage de la flamme olympique a nécessité une préparation minutieuse pour en assurer les meilleures conditions de sécurité. Les arrêtés réglementant la circulation et le stationnement engagent la responsabilité du Maire.

Nous nous réjouissons de tous ces événements qui contribuent à la notoriété de la ville. Chantilly est cependant une ville "à part" qui veut offrir dans tous les domaines la sécurité optimale, de plus dans un contexte d' "alerte attentat renforcée".

Ces quelques exemples démontrent parfaitement combien la sécurité est au cœur des engagements du Maire qui assume pleinement cette responsabilité quotidiennement, jour et nuit. Nos concitoyens attendent une aide et une réponse du Maire. Sa présence sur le terrain, son écoute, sa prise de responsabilités interdisent toute "posture" mais un engagement complet, une écoute, une réponse et du courage.

Le maire dont je parle, Isabelle Wojtowicz, au-delà de sa responsabilité de maire, s'engage contre le racisme et l'antisémitisme, pour la libération des otages victimes des terroristes. J'ai l'honneur et suis fier d'être à ses côtés pendant ce mandat au service des Cantiliens.

**François Kern**  
Premier Adjoint en charge de la Sécurité  
Groupe de la Majorité "Passion Chantilly"

### Pensons d'abord "Chantilly" !

Pour ce dernier budget de la mandature, on aurait pu espérer qu'il s'auréole d'une touche d'ambition pour la ville, comme c'est parfois le cas à l'approche des élections. Ceux -ou celles !- qui souhaitent briguer un nouveau mandat ont en effet souvent à cœur de montrer leur perception aigüe des besoins de la collectivité et leur attachement à une certaine idée de la ville. Mais à l'heure où ces lignes s'écrivent, s'il est patent que certaines envies se révèlent, si des ambitions, personnelles celles-ci, s'aiguisent, si les mines fermées d'hier se font sourires de circonstance, et si, enfin, des alliances du moment s'évertuent à ne pas insulter l'avenir, le devenir de Chantilly paraît bien éloigné de certaines consciences qui prétendent compter...

Voilà donc en perspective une année de plus durant laquelle notre ville regardera s'éloigner son attractivité et s'accroître son retard d'équipement. Pourtant, il est de nombreux sujets sur lesquels, même en cette cinquième année de mandat, il serait possible, parfois même urgent, d'agir.

Côté fonctionnement, le commerce et la sécurité sont deux sujets, qui nécessiteraient une priorisation de l'action municipale, tant il est vrai qu'ils ont été délaissés ces dernières années. Déjà fragilisé, et bien peu soutenu, avant la crise sanitaire de 2020, notre commerce a vu s'abattre sur lui la crise économique post-covid. Résultat : le nombre de commerces en voie de fermeture va croissant et seule une action forte de la Ville pourra infléchir une tendance pour le moins préoccupante. Quant au sentiment d'insécurité, de plus en plus de Cantiliens s'en plaignent, sans parvenir à trouver de réponses satisfaisantes dans l'action municipale. Et malgré l'importance que revêtent ces deux sujets pour nos concitoyens, ils sont relégués, au sein de ce Budget Primitif 2025 en préparation, à la portion congrue...

Côté investissement, l'environnement et l'équipement sont les deux sujets qui mériteraient plus et mieux. Sans revenir une fois encore sur des choix pour le moins contestables comme l'extension en forme de gabegie de l'Espace Bouteiller, certains bâtiments municipaux nécessitent d'importants travaux pour sortir de leur statut de passoire énergétique. L'Etat a mis en place des programmes d'accompagnement permettant aux collectivités de bénéficier d'aides très substantielles dont Chantilly ne profite pas, faute de les solliciter. Au-delà de la dimension strictement environnementale, il y a là une source d'économies non-négligeables à l'heure où nous sommes annoncés pour les mois à venir de nouvelles augmentations du prix de l'énergie.

**Xavier Boulet, Bénédicte Goualin, Nathalie Schuhmacher, Sébastien Danjou**  
Groupe "Oser Chantilly"

### LA DYNASTIE DES WOERTH

Madame WOERTH a présenté ses vœux en janvier à des Cantiliens choisis, pas à tous, par une carte déposée en boîte à lettres ou parfois postée ; elle est souvent évoquée comme candidate aux prochaines élections municipales pour succéder à Madame WOJTOWIEZ, qui vous a indiqué s'être maintenue comme maire au sacrifice de sa santé. Beaucoup ne regretteront pas le départ vers l'oubli de celle que vous avez dû subir et qui n'a adressé sa lettre de départ qu'à certains, pas tous, choisis parmi vous ! Y aurait-il des bons et de moins bons Cantiliens ? Madame WOERTH adopterait-elle le même entre-soi sociétal ? Y aurait-il des Cantiliens indésirables, dont il faut bien se passer du vote, qui ne lui conviendrait pas ? Ne s'adresse-t-elle qu'aux bien-pensants ?

Le scrutin prévu en 2026 sanctionnera cette absence de bienveillance. Comme moi, beaucoup disent ne pas vouloir confier les clés de l'Hôtel de Ville à Madame WOERTH. Chantilly, tel Levallois-Perret, doit résister à l'établissement d'une dynastie à la tête de son administration. Après avoir eu pour maire Monsieur WOERTH pendant 20 ans, son fils élu à ses côtés quelques années, voici maintenant l'épouse, déjà maire-adjoint aux finances dans l'intervalle, qui se met en avant ? La condescendance de l'élue-épouse de l'ex-maire pendant la dernière commission finances, agacée par un bip de sms, révèle son autoritarisme, mais nous allons vous éclairer afin que vous ne fassiez pas ce choix délétère d'une politique tournée seulement vers certains, pas tous !

Souvenez-vous d'une précédente tribune municipale où j'expliquais avoir été empêché de rencontrer les seniors dans le déjeuner qui leur était offert en juin dernier. Mesdames WOERTH et WOJTOWIEZ semblent les considérer comme une "chasse gardée électorale" avec cailinothérapie des bouquets de fleurs offerts à l'appui (véritable tartufferie) et n'hésitent pas à écarter la présence d'un élu de l'opposition, tête de liste, élu par ailleurs au CA du CCAS, organisme à l'origine du déjeuner.

Tout semble bon à Mesdames WOERTH et WOJTOWIEZ pour préserver l'entre-soi électoral.

Une dame (69 ans), installée récemment à Chantilly m'a confiée ne pas avoir été entendue par un maire-adjoint, à qui elle voulait suggérer des idées d'activités pour des seniors dynamiques. Il lui a été répondu que tout était déjà bien pensé !

"Chantilly plurielle" parlera à TOUS sur TOUS les sujets pendant la campagne : sur les PFAS non mesurés à Chantilly, la sécurité, le social...

**Pierre-Étienne Bouchet**  
Groupe "Chantilly plurielle"  
06.03.27.53.71 / pe559@live.fr  
5 rue Pierre-Émile Leprat, bâtiment A,  
Chantilly

# Sortir à CHANTILLY

## mars

### Au Château

- . Jusqu'au 6 mars 2025, exposition "Bibliophilie contemporaine, trésors du Cabinet des livres"
- . Jusqu'au 31 mars 2025, exposition "Les spahis s'invitent à Chantilly"
- . Les 1<sup>er</sup>, 2, 8, 9, 15, 16, 29 et 30 mars à 14h : "Apprenez à monter la mythique crème Chantilly"
- . Tous les jeudis jusqu'au 26 juin et tous les vendredis en période de vacances scolaires (zones A et B), Départ à 9h30, Balade à cheval Henson

### Lundi 3 mars

14h à 18h Don du sang Espace Bouteiller (Inscription sur [dondesang.efs.sante.fr](mailto:dondesang.efs.sante.fr))

### Les 4, 9, 13, 17, 24, 27 et 31 mars

Réunions de Courses

### Mercredi 5 mars

. 20h Conférence du Valois Monarchique "Le Roi et l'Arlequin : Louis XIV, Molière et le théâtre du pouvoir" par Laurent Dandrieu, salle des Conférences en mairie

### Les mercredis de la médiathèque

- . 5 mars à 10h30 : Bébés lecteurs (- de 3 ans, sur résa\*)
- . 12 mars à 16h30 : Découverte sonore (+ de 3 ans\*\*)
- . 19 mars à 16h30 : Heure du conte (+ de 3 ans\*\*)
- . 26 mars à 17h : English storytime (+ de 3 ans\*\*)
- \* sur réservation au 03 44 57 20 56, \*\* entrée libre

### Samedi 8 mars

. 15h Carnaval des enfants avec déambulation de la Compagnie Zizanie intitulée "Fanfare disco funk" et promenades à dos d'ânes, Départ place Omer Vallon, arrivée Espace Bouteiller  
. 16h30 Concert "Nos adhérents live à la bib" artiste invitée : Cristina Jimenez, Musique pop (entrée libre) Médiathèque

### Du 8 au 29 mars

Printemps des poètes : exposition des travaux des élèves du Studio d'Art Martenot (entrée libre et gratuite)

### Dimanche 9 mars

. 10h45 Le cinéma Elysée présente "Ciné p'tit déj" (jus de fruit et viennoiserie) avec la projection "Les ours glouton au pôle nord", Cinéma Elysée

### Mardi 11 mars

11h30 Journée en hommage aux victimes des attentats Monument aux morts

### Jeudi 13 mars

20h Réunion du Conseil municipal

## 19<sup>ème</sup> salon "Vins et Accords Gourmands" Hippodrome de Chantilly

Samedi 22 mars 2025 de 10h à 20h  
Dimanche 23 mars 2025 de 10h à 18h

Entrée gratuite pour 2 personnes sur présentation de ce coupon

Verre en vente sur place 2€  
Restauration sur place

### Samedi 15 mars

- . 10h, 8<sup>ème</sup> édition des "Hauts-de-France Propres", départ Lycée Jean Rostand
- . 17h30 Conférence de l'Université pour Tous "La photographie" par Nicolas Vidal, mairie

### Dimanche 16 mars

14h30 Thé dansant du Comité de fêtes Espace Bouteiller

### Mercredi 19 mars

10h à 11h30, Les rendez-vous de la médiathèque dans les quartiers pour l'Heure du conte "Loup y es-tu ?" dans le cadre de la Quinzaine de la petite enfance, salle Claude Rollet, bd Michel Lefébure (2 ans et +, gratuit, sur inscription au 03 44 57 20 56)

### Jeudi 20 mars

20h15 Le cinéma Elysée présente "The Royal Opera" avec le ballet "Roméo et Juliette" Cinéma Elysée

### Samedi 22 mars

- . 9h30 Rencontre de la Petite Enfance, école élémentaire du Coq Chantant
- . 14h30 à 17h, Café DYS (tout public, gratuit, sur inscription au 03 44 57 20 56) Médiathèque

### Mercredi 26 mars

10h à 11h, Atelier d'éveil parents-enfants inspiré de la pédagogie Montessori animé par Ophélie (Association Tipi & Compagnie) dans le cadre de la Quinzaine de la petite enfance (12 mois à 3 ans accompagnés par un parent, gratuit, sur inscription au 03 44 57 20 56) Médiathèque

### Samedi 29 mars

. A partir de 14h Course "Just Be ! La bipolarité sans tabou", course solidaire pour la prévention de la santé mentale Départ Ecole Paul Cézanne Inscriptions : just-be.adeorun.com - renseignements : 06 08 01 89 49 ou [reveleurdetre@gmail.com](mailto:reveleurdetre@gmail.com)

### Dimanche 30 mars

15h Concert de Printemps du Big Band de Chantilly Espace Bouteiller

Prolongation jusqu'au 30 mars, exposition "Fifi Chachnil, le fil de l'histoire", musée de la Dentelle, 34 rue d'Aumale

## 51 RÉUNIONS DE COURSES EN 2025 !



### JANVIER

samedi 11	midi
jeudi 16	midi

### FÉVRIER

vendredi 7	après-midi
jeudi 13	midi
vendredi 14	après-midi
jeudi 20	midi
vendredi 21	après-midi
jeudi 27	après-midi
vendredi 28	après-midi

### MARS

mardi 4	après-midi
dimanche 9	midi
jeudi 13	après-midi
lundi 17	après-midi
lundi 24	après-midi
jeudi 27	après-midi
lundi 31	après-midi

### AVRIL

jeudi 3	après-midi
jeudi 10	midi
lundi 14	après-midi
lundi 28	après-midi

### MAI

vendredi 2	après-midi
mardi 6	après-midi
vendredi 16	après-midi

### JUIN

dimanche 1 <sup>er</sup>	après-midi
<small>Qatar prix du Jockey Club</small> dimanche 15	après-midi
<small>Prix de Diane Longines</small> vendredi 20	après-midi
mardi 24	après-midi
samedi 28	semi-nocturne

### JUILLET

mardi 8	après-midi
dimanche 20	après-midi

### SEPTEMBRE

lundi 1 <sup>er</sup>	après-midi
vendredi 5	après-midi
lundi 15	semi-nocturne
samedi 20	après-midi
jeudi 25	après-midi
mardi 30	après-midi

### OCTOBRE

jeudi 2	midi
samedi 11	après-midi
mardi 14	après-midi
lundi 27	midi
mardi 28	midi
vendredi 31	midi

### NOVEMBRE

samedi 8	midi
lundi 10	midi
mardi 18	midi
vendredi 21	midi

### DÉCEMBRE

samedi 6	midi
mardi 9	midi
jeudi 11	midi
vendredi 19	midi
samedi 27	midi

## Groupement des Fête et Tourisme : depuis 1965, l'Association Cantillienne propose :

- Sorties culturelles : théâtre, concerts à Paris ou autres. Un service complet dont la réservation des spectacles aux bonnes places, le transport en car au départ de Chantilly et de Lamorlaye jusqu'à la porte de la représentation et un retour assuré dans les mêmes conditions (1 sortie par mois).
  - Journées découverte : visiter villes ou sites touristiques avec des guides accompagnateurs. Visite le matin, pause déjeuner dans des établissements de qualité, visite l'après-midi. Déplacement en car grand confort au départ de Chantilly ou Lamorlaye (1 sortie par mois).
  - Escapades : 3 jours dans une région avec un programme touristique détaillé par les guides conférenciers. Des restaurants, hôtels choisis et de tradition française (2 sorties par an).
- Voyages : voyage annuel d'une semaine à dix jours en France ou à l'étranger. Voyage, croisière, périple en autocar de luxe avec des guides locaux parlant français.

Permanences tous les vendredis de 10h à 12h et de 14h à 16h - Tél. 03 44 57 84 91 / 06 42 41 46 86  
Mail : [gftchantilly@orange.fr](mailto:gftchantilly@orange.fr) - Site internet : [gftchantilly.fr](http://gftchantilly.fr)

